



Communiqué de presse – Février 2017

Le cabinet de conseil financier Oxigen publie une étude sur l'issue des procédures collectives françaises (sauvegarde et redressement judiciaire) ouvertes sur la période 2009 – 2015

Dans un contexte de réduction des défaillances en 2016 (moins de 58 000 défaillances sur un an marquant un recul de 8%), il nous est apparu opportun de comprendre l'issue des procédures collectives (sauvegarde et redressement judiciaire) ouvertes ces dernières années (2009 à 2015) sur les sociétés d'exploitation de taille significative (chiffre d'affaires supérieur à 20 M€ pour les redressements judiciaires et supérieur à 15 M€ pour les sauvegardes, soit 722 sociétés).

Il ressort de cette étude que l'ouverture d'une procédure collective entraîne dans la majeure partie des cas une perte totale de valeur et de contrôle pour les actionnaires. Cette tendance est particulièrement forte en matière de redressements judiciaires pour lesquels on constate une perte totale de valeur et de contrôle pour les actionnaires dans près de 90% des cas (suite à la mise en œuvre d'une liquidation judiciaire ou d'un plan de cession), contre 53% des cas sur les procédures de sauvegarde analysées. (Cf étude détaillée disponible sur demande).

*« Les résultats de cette étude matérialisent la constante d'une forte probabilité de transmission ou de disparition de l'entreprise (malgré sa taille) ayant fait l'objet d'une procédure collective. La survenance d'une telle procédure n'offre pas le niveau de garantie attendu par l'actionnaire quant à la préservation de ses intérêts. Ce constat est révélateur de la difficulté pour la société concernée de s'extraire par elle-même de cette situation et du caractère quasi inextricable du **redressement judiciaire** pour l'actionnaire historique. La forte proportion de cessions et de liquidations de sociétés d'exploitation de taille significative placées en **sauvegarde** interpelle et alimente l'idée que cette procédure ne peut raisonnablement pas être présentée aujourd'hui comme susceptible de garantir de façon fortement probable à l'actionnaire la préservation de ses intérêts et de son patrimoine.*

L'étude apporte aussi quelques enseignements sur la durée importante des périodes d'observations notamment s'agissant des redressements judiciaires alors que la cession ou la liquidation judiciaire de l'entreprise apparaît quasi inéluctable.

Les procédures de redressement judiciaire et de sauvegarde doivent être considérées aujourd'hui principalement comme des vecteurs / accélérateurs de la transmission de l'entreprise sans valeur pour l'actionnaire. Il est plus que jamais nécessaire pour l'actionnaire de l'entreprise en difficulté de rechercher un évitement de ces procédures judiciaires et de se donner les moyens d'assurer un plan de restauration de performance qui ne peut se limiter qu'à une simple restructuration financière.



Ces constats confortent le positionnement du cabinet Oxigen qui :

- Dès les premiers signes de déstabilisation, conseille dirigeants et actionnaires afin (i) de mesurer objectivement la performance, la criticité de la situation financière ainsi que l'évolution probable de la situation et le besoin de financement, (ii) d'identifier et mettre en œuvre les leviers de restructurations opérationnelles et financières et, (iii) le cas échéant, d'anticiper et d'accompagner des solutions de recomposition du capital.
- Dans l'hypothèse d'une défaillance d'entreprise disposant d'un potentiel de résilience, accompagne, dès l'ouverture de la procédure, des repreneurs français ou étrangers pour la définition et la mise en œuvre d'un projet de reprise pérenne.

L'ensemble de ces actions concourent à la préservation des intérêts de l'entreprise et de ses actionnaires et nécessite pour maximiser leur efficacité une intervention la plus en amont possible. »

Stéphane Béraud, Associé Fondateur du cabinet Oxigen

A propos d'Oxigen – www.oxigen.fr

Oxigen est un cabinet de conseil financier qui accompagne les dirigeants, actionnaires et investisseurs dans leurs décisions en matière de transactions, restructurations et optimisation des fonctions financières. Nous développons une approche transverse de ces problématiques et intervenons dans des contextes de procédures judiciaires (collectives ou amiables), de sous-performance, de franchissement de paliers, et de transactions complexes (spin-off, carve-out, etc.).

N'hésitez pas à nous contacter pour recevoir l'étude complète et obtenir des informations complémentaires sur celle-ci.

Contacts :

Stéphane Béraud
Associé
sb@oxigen.fr

Emilien Poquet
Manager
ep@oxigen.fr